



FORMATION PASSERELLE 7H BOITE AUTOMATIQUE VERS MANUELLE : 455€ TTC

Conditions d'inscription :

- ✚ Être âgé de 18 ans minimum
- ✚ Avoir le permis B78 depuis au moins 3 mois
- ✚ Cette formation de 7h sur boîte manuelle s'adresse aux personnes titulaires du permis B sur boîte automatique (pour des raisons non médicales) désirant conduire un véhicule à changement de vitesse manuel.

Module 1 : 2h

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Avoir la capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité

Module 2 : 5h

- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation et adopter les techniques de l'écoconduite.
- Avoir la capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

La formation BEA est la même que pour un permis B « traditionnel »

Il est important de noter que le titulaire d'un permis BEA ne peut conduire que des véhicules équipées BEA : la mention de conduite uniquement sur BEA (boîte à embrayage automatique) est portée sur le permis de conduire.

Ecole de conduite des Batignolles
31, rue Brochant
75017 Paris
Agrément : E1107532910



Délivrance de l'agrément préfectoral le 05 mai 2011 à Paris

Atteste que :

Mme ou Mr :

Né(e) le :

A :

Demeurant :

Date d'obtention du permis :

Numéro de permis :

A suivi les sept heures de la formation complémentaire obligatoire requise pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesse manuel.

Fait à Paris le :

Signature du bénéficiaire :

Cachet de l'établissement :

Avertissement :

Le titulaire de la présente attestation n'est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie du permis de conduire muni d'un changement de boîte de vitesse manuel qu'à compter du jour où il est en possession du titre de conduite définitif correspondant.